

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01438

Numéro SIREN : 810 400 515

Nom ou dénomination : ROVITO

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2017 sous le numéro de dépôt 25135

ROVITO

14 Esplanade du traité de Rome
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Restaurateur

COMPTES ANNUELS
au 30 juin 2017

Certifié conforme à l'original


ROVITO SASU - Capital 50 000€
14 esplanade du traité de Rome 78140 VELIZY
VILLACOUBLAY - TEL : 01 61 12 95 59
pezzodipizza.velizy@gmail.com
SIREN : 810 400 515 RCS VERSAILLES / Code APE :
5610A / N° TVA Intracommunautaire : FR56810400515

ROVITO SASU - Capital 50 000€
14 esplanade du traité de Rome 78140
VILLACOUBLAY - TEL : 01 61 12 95 59
pezzodipizza.velizy@gmail.com
SIREN : 810 400 515 RCS VERSAILLES / Code APE :
5610A / N° TVA Intracommunautaire : FR56810400515



Arnaud BASSEVILLE
Expert-Comptable Diplômé

24 rue de Surène - 75008 PARIS
Tél. 01 42 65 32 99 / 01 44 78 89 90 - Fax 01 42 66 45 75
E-mail : paris@soregor.fr - www.soregor.fr



BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 30/06/2017	Net au 30/06/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	188,00	72,07	115,93	
Immobilisations corporelles				
Matériel et outillage industriel	51 722,42	15 055,73	36 666,69	38 107,48
Autres immobilisations corporelles	132 418,91	25 005,84	107 413,07	98 020,32
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	11 000,00		11 000,00	11 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	195 329,33	40 133,64	155 195,69	147 127,80
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Marchandises	4 667,28		4 667,28	5 914,17
Créances				
Créances diverses	10 478,52		10 478,52	8 728,85
Disponibilités	120 595,61		120 595,61	27 591,30
Charges constatées d'avance				8 800,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	135 741,41		135 741,41	51 034,32
TOTAL ACTIF	331 070,74	40 133,64	290 937,10	198 162,12

BILAN PASSIF

	Net au 30/06/2017	Net au 30/06/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	50 000,00	50 000,00
Réserve légale	447,45	
Résultat de l'exercice	39 162,29	447,45
TOTAL CAPITAUX PROPRES	89 609,74	50 447,45
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	109 255,73	112 907,28
Emprunts et dettes financières divers	35 404,91	369,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 860,41	14 195,11
Dettes fiscales et sociales	38 806,31	20 242,89
TOTAL DETTES (1)	201 327,36	147 714,67

TOTAL PASSIF	290 937,10	198 162,12
(1) Dont dettes à plus d'un an	58 151,25	68 656,84
(1) Dont dettes à moins d'un an	143 176,11	79 057,83

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/2016 au 30/06/2017 (12 mois)	Du 25/03/2015 au 30/06/2016 (16 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	455 514,12	234 012,66	221 501,46	94,65
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	455 514,12	234 012,66	221 501,46	94,65
Autres produits d'exploitation				
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	9 383,62	1 688,88	7 694,74	455,61
Autres produits	120,51	8,64	111,87	
Total des produits d'exploitation	465 018,25	235 710,18	229 308,07	97,28
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	127 313,93	78 452,49	48 861,44	62,28
Variation de stock de marchandises	1 246,89	-5 914,17	7 161,06	121,08
Achats de matières premières et autres approv.	970,25	1 670,25	-700,00	-41,91
Autres achats et charges externes	95 273,41	87 574,78	7 698,63	8,79
Impôts, taxes et versements assimilés	4 183,97	852,53	3 331,44	390,77
Salaires et traitements	101 325,58	66 140,33	35 185,25	53,20
Charges sociales	28 075,07	17 901,83	10 173,24	56,83
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	22 070,48	18 063,16	4 007,32	22,19
Autres charges	1 081,36	967,39	113,97	11,78
Total des charges d'exploitation	381 540,94	265 708,59	115 832,35	43,59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	83 477,31	-29 998,41	113 475,72	378,27
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	2 983,02	3 554,14	-571,12	-16,07
Total des charges financières	2 983,02	3 554,14	-571,12	-16,07
RÉSULTAT FINANCIER	-2 983,02	-3 554,14	571,12	16,07
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	80 494,29	-33 552,55	114 046,84	339,91

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/2016 au 30/06/2017 (12 mois)	Du 25/03/2015 au 30/06/2016 (16 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	80 494,29	-33 552,55	114 046,84	339,91
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations en capital		34 000,00	-34 000,00	-100,00
Total des produits exceptionnels		34 000,00	-34 000,00	-100,00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	791,00		791,00	
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	34 000,00		34 000,00	
Total des charges exceptionnelles	34 791,00		34 791,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-34 791,00	34 000,00	-68 791,00	-202,33
Impôts sur les bénéfices	6 541,00		6 541,00	
TOTAL DES PRODUITS	465 018,25	269 710,18	195 308,07	72,41
TOTAL DES CHARGES	425 855,96	269 262,73	156 593,23	58,16
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	39 162,29	447,45	38 714,84	

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2017, dont le total est de 290.937,10 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 465.018,25 Euros et dégageant un bénéfice de 39.162,29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Stock et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à

ANNEXE

l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes		188,00			188,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		188,00			188,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 652,88	7 069,54			51 722,42
Installations générales	95 656,40	22 465,00			118 121,40
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 881,68	415,83			14 297,51
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 190,96	29 950,37			184 141,33
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Prêts et autres immobilisations financières	11 000,00				11 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 000,00				11 000,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	165 190,96	30 138,37			195 329,33

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles		72,07		72,07
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		72,07		72,07
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques	6 545,40	8 510,33		15 055,73
Installations générales	8 968,33	10 466,37		19 434,70
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 549,43	3 021,71		5 571,14
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 063,16	21 998,41		40 061,57
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	18 063,16	22 070,48		40 133,64

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	sur 1 ans
Installations techniques :	Consommation temps	de 2 à 10 ans
Installations générales :	Consommation temps	de 4 à 10 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 3 à 5 ans

■ ÉTAT DES PROVISIONS

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	11 000,00		11 000,00	
Actif circulant				
Personnel et comptes rattachés	15,12	15,12		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 322,00	3 322,00		
Etat - Impôts sur les bénéfices	5 263,00	5 263,00		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 878,40	1 878,40		
TOTAL DES CRÉANCES	21 478,52	10 478,52	11 000,00	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	122,31	122,31		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	109 133,42	50 982,17	55 451,82	2 699,43
Fournisseurs et comptes rattachés	17 860,41	17 860,41		
Personnel et comptes rattachés	11 007,72	11 007,72		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	11 677,78	11 677,78		
Etat - Impôts sur les bénéfices	6 541,00	6 541,00		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	8 710,81	8 710,81		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	869,00	869,00		
Groupe et associés	35 404,91	35 404,91		
TOTAL DES DETTES	201 327,36	143 176,11	55 451,82	2 699,43
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 924,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 102,80			

■ CRÉANCES ET DETTES REPRÉSENTÉES PAR EFFETS DE COMMERCE

Total

Approbation des comptes de l'exercice clos au 30/06/2017

Le 20 décembre 2017, à Vélizy, M. ROVITO RENATO, associé unique et président de la société ROVITO, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 50 000 €, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 810 400 515 00013 et dont le siège social est situé 14 Esplanade du Traité de Rome 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/06/2017

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2017 ;
- l'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30/06/2017 et se soldant par un bénéfice de 39 162,29 euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 791 euros et l'impôt correspondant s'élevant à 791 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 39 162,29 €, de la manière suivante

- affectation en réserves légales pour 1 960 euros
- affectation en report à nouveau pour 37 202,29 euros

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique (*signature*)



Rapport de gestion en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2017

Le soussigné ROVITO Renato, président et associé unique de la société ROVITO, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles, sous le numéro 810 400 515 00013, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2017, établi le présent rapport de gestion, conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce.

Activité de la société au cours de l'exercice :

L'activité s'est beaucoup développée depuis l'ouverture du restaurant le 31/08/2015. Le chiffre d'affaires a presque doublé par rapport au 30 06 2016 et est constamment en croissance, les premiers mois de l'arrêté au 30 06 2018 étant déjà en hausse de 30% en moyenne par rapport aux même mois de 2016.

Le restaurant est dorénavant connu, l'activité du midi est bien établie et l'activité du soir s'est très nettement développée.

La couverture de terrasse prévue a été faite courant novembre 2017 ce qui a déjà permis d'accueillir des clients en extérieur pendant les mois de novembre et décembre 2017.

Présentation des états financiers :

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et ne comportent aucune modification par rapport à celles adoptées au cours de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes annuels font ressortir un bénéfice de 39 162,29 euros, qui serait affecté(e) comme suit :

- affectation en réserves légales pour 1 960 euros
- affectation en report à nouveau pour 37 202,29 euros

Rappel des dividendes distribués

Selon l'article 243 bis du C.G.I., je précise qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, je précise que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 791 euros, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Fait à Vélizy, le 20 décembre 2017

Le Président

Renato ROVITO

